

CAP PÂTISSIER



FORMATION
FINANCÉE
à **100 %** ⁽¹⁾

Le pâtissier fabrique les produits de pâtisserie destinés à la commercialisation. Il respecte les normes hygiène et de sécurité, de l'élaboration à la finition. Il contribue à la mise en valeur des produits auprès du personnel de vente, Il peut être amené à être en contact avec la clientèle.



LA FORMATION

NIVEAU VALIDÉ
3

**FORMATION
DIPLOMANTE**

**PAS DE
PRÉREQUIS**

DURÉE
De 9 mois à 3 ans
selon le niveau
d'études

**ÉLIGIBLE AU
CPF**

ADMISSION

- Âge : 15/29 ans révolus ou RQTH
- Accessible par la voie de la formation continue (nous consulter)



ACCESSIBILITÉ



Partenaire
ERASMUS +

ET APRÈS...

POURSUITE D'ÉTUDES

- CAP Chocolatier ou glacier (niveau 3)
- Certificat de Spécialisation (niveau 3)

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

- Ouvrier Pâtissier
- Chef d'entreprise / Gérant

Aide aux
entreprises
6000€

OBJECTIFS

- Acquérir les procédés de fabrication des produits pâtisseries
- Organiser son poste de travail
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- Réceptionner et suivre les stocks de produits
- Mesurer les coûts de fabrication

PROGRAMME

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- **EP1** : Tour, petits fours secs et moelleux, gâteaux de voyage
- **EP2** : Entremets et petits gâteaux
- Technologie
- Gestion appliquée
- Sciences de l'alimentation
- Arts appliqués et cultures artistiques

ENSEIGNEMENT GENERAL (dispenses possibles)

- Prévention Santé Environnement
- Mathématiques, sciences physiques
- Français, histoire géographie
- Langue vivante étrangère (anglais)
- Éducation physique et sportive

Date de création de la certification : 16/04/2019

Date fin de validité de la certification : 31/08/2029



MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

MÉTHODES MOBILISÉES

MODALITÉS D'ÉVALUATION

TARIFS

- Contrat d'apprentissage : réunion d'information collective, tests de positionnement, signature d'un contrat d'apprentissage.
- Public en reconversion : recrutement sur dossier et tests de positionnement.
- Entrée permanente.
- Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage.
- Contrôles continus tout au long de la formation et examens ponctuels.
- Possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences.
- Formations PRF : prise en charge par la région. (1)
- Formations par contrat d'apprentissage / professionnalisation : 7900 € et prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO). (1)
- Autres dispositifs : 14€ de l'heure.



LES **+** DU
CFA



DES LIENS ÉTROITS
avec les entreprises du secteur et
les branches professionnelles



1 INTERLOCUTEUR DÉDIÉ
aux besoins en recrutement des
entreprises et la mise en relation



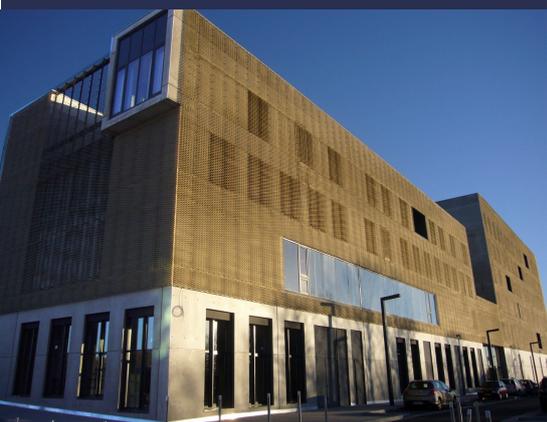
ACCESSIBILITÉ
personnes à mobilité
réduite
Référénte handicap :
c.thibault@cma-herault.fr



**ORGANISATION
D'ATELIERS COLLECTIFS**
Repas débats, ateliers d'initiative
citoyenne, participations aux
concours MAF



**PARTENAIRE
ERASMUS +**



154 rue Bernard Giraudeau - CS5999- 34187 Montpellier Cedex 4
Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h00